

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2026/2027

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (2ÈME ANNÉE)

PARCOURS ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35916



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET CALENDRIER
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Permettre aux étudiants d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences à forte valeur ajoutée en management de projet, en gestion de l'innovation, en entrepreneuriat et en intrapreneuriat dans des secteurs en croissance, tant au niveau régional qu'au niveau national.

Répondre à la demande des PME innovantes à la recherche de diplômés Bac+5 maîtrisant le développement de produits et de services à forte valeur ajoutée, et d'autre part aux étudiants motivés par le développement, la réalisation et le lancement de concepts innovants répondant aux attentes des consommateurs et aux marchés du futur.

Cette formation est particulièrement adaptée aux étudiants souhaitant créer leur entreprise et en particuliers à ceux souhaitant obtenir le Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE).

COMPÉTENCES

Les compétences visées par ce Master sont celles requises aux fonctions et responsabilités du chef de projets innovants. Mais grâce à une forte valence entrepreneuriale et intrapreneuriale, ce Master prédestine aussi les étudiants à la

création d'activités nouvelles et à la création (ou la reprise/transmission) d'entreprise par la maîtrise de ressources et d'outils dédiés tels que la gestion du processus entrepreneurial, les techniques de réalisation/suivi d'un business plan, les modèles de marketing, les procédures de montage des dossiers de recherche de financement, les modalités de protection industrielle et intellectuelle...

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisés pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel
- Réflexion et élaboration de la stratégie d'entreprise
- Conception et pilotage de solutions de gestion
- Mesure et contrôle des outils et méthodes de gestion
- Règles, Normes et Qualité en pilotage de projet
- Culture managériale et organisationnelle
- Comportements et postures au travail



MÉTIERS VISÉS (CODE ROME)

- M1302 : Entrepreneur et chef d'entreprise (RNCP fiche n°34324 (Entrepreneur de petite entreprise)
- M1302 : Reprise et transmission d'entreprise
- H1206 : Chef de projet
- M1402 : Chargé d'étude / conseil en création d'entreprises / responsable des projets organisation
- M1703 : Responsable gamme de produit / chef de produit

SECTEURS D'ACTIVITÉ

La diversité des métiers et des domaines d'activité concerne les secteurs du sport et des loisirs, du digital et du développement d'application numériques, des nouvelles technologies, des prestations et services aux personnes et aux entreprises, ainsi qu'au secteur de la santé, au secteur de la mobilité et de l'éco-conception

- Le domaine de la conception, de l'innovation et de la R&D : cadre d'études recherche-développement, chef de projet, responsable innovation et prospective
- Le domaine de la création d'entreprise (entrepreneur, intrapreneur, extrapreneur, franchisé...), celui de la transmission et de la reprise d'entreprise, ainsi que celui de l'accompagnement aux projets entrepreneuriaux (incubateurs, pôles de compétitivité, accélérateurs...)
- Le domaine de l'administration et de la direction des petites et très petites entreprises.
- Le domaine du marketing, de la stratégie et du développement des marques : chargé d'études, brand manager, responsable marketing marque.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/master>

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du **02/03/2026** au **12/04/2026** sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat sera organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (20 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+4 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+4).

DURÉE ET DATES

Du **14/09/2026** au **10/09/2027**

410 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, Statut National d'Étudiant-Entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise) +>
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 6 765 € (16.50 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 765 € (16.50 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, L'IAE Clermont auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'information nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2026/2027, ils seront connus en juillet 2026.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique :**

Dieter Hillairet – Maître de conférences / dieter.hillairet@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 3			
9	CADRE DE L'ACTION MANAGÉRIALE	Théorie et stratégie des organisations	20h CM
		Financement de l'innovation	20h CM
		Management stratégique et intelligence économique	20h CM
		Anglais entrepreneurial	20h CM
9	OUTILS MANAGÉRIAUX ET DEMARCHE AU SERVICE DE LA STRATEGIE	Stratégie marketing	20h CM
		Pilotage de l'innovation et du produit innovant	20h CM
		Lean Management	20h CM
		Propriété industrielle et intellectuelle	20h CM
12	ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION 1	Marché et industrie du sport et des loisirs	15h CM
		Marché et industrie de la santé	15h CM
		Marché et industrie de la qualité de vie	15h CM
		Ingénierie financière et business plan	20h CM
		Projet entrepreneurial et création d'activité à forte valeur ajoutée	20h CM
Semestre 4			
9	ENTREPRENEURIAT ET LANCEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS	Marketing et lancement de nouveaux produits	20h CM
		Esprit d'entreprendre et leaderships	20h CM
		RSE et éco-conception	20h CM
6	GESTION DU PROCESSUS ENTREPRENEURIAL	Du produit au service : approche ergonomique de la conception par les usages	20h CM
		Réglementation liée à la sécurité et aux responsabilités de l'entrepreneur/manager	20h CM
		Témoignage d'entrepreneurs et créateurs d'activités innovantes	20h TD
6	PROJET	Suivi micro-projet	45h TD
9	STAGE OU ALTERNANCE	Stage ou Substitution de stage CAP PEPITE ou Alternance	

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.

MASTER MENTION MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Parcours ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION 2ème année (M2 EI)
410 heures de présence universitaire du 14/09/2026 au 10/09/2027

09/2026			10/2026			11/2026			12/2026			01/2027			02/2027			03/2027			04/2027			05/2027			06/2027			07/2027			08/2027			09/2027		
m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap		m	ap				
1	Mar		Jeu			Dim	Toussaint		1	Mar		Ven	J. de l'An		Lun	Sem 11		1	Lun		Jeu		Sam		1er Mai		1	Mar		Jeu		Dim			1	Mer		
2	Mer		Ven			Lun	Sem 6		2	Mer		Sam			Mar			2	Mar		Ven		Dim				2	Mer		Ven		Lun			2	Jeu		
3	Jeu		Sam			Mar			3	Jeu		Dim			Mer			3	Mer		Sam		Lun				3	Jeu		Sam		Mar			3	Ven		
4	Ven		Dim			Mer			4	Ven		Lun	Sem 9		Jeu			4	Jeu		Dim		Mar				4	Ven		Dim		Mer			4	Sam		
5	Sam		Lun			Jeu			5	Sam		Mar			Ven			5	Ven		Lun		Mer				5	Sam		Lun		Jeu			5	Dim		
6	Dim		Mar			Ven			6	Dim		Mer			Sam			6	Sam		Mar		Jeu		Ascens.		6	Dim		Mar		Ven			6	Lun		
7	Lun		Mer			Sam			7	Lun		Jeu			Dim			7	Dim		Mer		Ven				7	Lun		Mer		Sam			7	Mar		
8	Mar		Jeu			Dim			8	Mar		Ven			Lun			8	Lun		Jeu		Sam		Victoire		8	Mar		Jeu		Dim			8	Mer		
9	Mer		Ven			Lun			9	Mer		Sam			Mar			9	Mar		Ven		Dim				9	Mer		Ven		Lun			9	Jeu		
10	Jeu		Sam			Mar			10	Jeu		Dim			Mer			10	Mer		Sam		Lun				10	Jeu		Sam		Mar			10	Ven		
11	Ven		Dim			Mer	Armist.		11	Ven		Lun			Jeu			11	Jeu		Dim		Mar				11	Ven		Dim		Mer			11	Sam		
12	Sam		Lun			Jeu			12	Sam		Mar			Ven			12	Ven		Lun		Mer				12	Sam		Lun		Jeu			12	Dim		
13	Dim		Mar			Ven			13	Dim		Mer			Sam			13	Sam		Mar		Jeu				13	Dim		Mar		Ven			13	Lun		
14	Lun		Mer			Sam			14	Lun		Jeu			Dim			14	Dim		Mer		Ven				14	Lun		Mer		Sam			14	Mar		
15	Mar		Jeu			Dim			15	Mar		Ven			Lun			15	Lun		Jeu		Sam				15	Mar		Jeu		Dim		Assomp.	15	Mer		
16	Mer		Ven			Lun			16	Mer		Sam			Mar			16	Mar		Ven		Dim				16	Mer		Ven		Lun			16	Jeu		
17	Jeu		Sam			Mar			17	Jeu		Dim			Mer			17	Mer		Sam		Lun				17	Jeu		Sam		Mar			17	Ven		
18	Ven		Dim			Mer			18	Ven		Lun			Jeu			18	Jeu		Dim		Mar				18	Ven		Dim		Mer			18	Sam		
19	Sam		Lun			Ven			19	Sam		Mar			Ven			19	Ven		Lun		Mer				19	Sam		Lun		Jeu			19	Dim		
20	Dim		Mar			Sam			20	Dim		Mer			Sam			20	Sam		Mar		Jeu				20	Dim		Mar		Ven			20	Lun		
21	Lun		Mer			Ven			21	Lun		Jeu			Dim			21	Dim		Mer		Ven				21	Lun		Mer		Sam			21	Mar		
22	Mar		Jeu			Dim			22	Mar		Ven			Lun			22	Lun		Jeu		Sam				22	Mar		Jeu		Dim			22	Mer		
23	Mer		Ven			Lun			23	Mer		Sam			Mar			23	Mar		Ven		Dim				23	Mer		Ven		Lun			23	Jeu		
24	Jeu		Sam			Mar			24	Jeu		Dim			Mer			24	Mer		Sam		Lun				24	Jeu		Sam		Mar			24	Ven		
25	Ven		Dim			Mer			25	Ven		Lun	Sem 10		Jeu			25	Jeu		Dim		Mar				25	Ven		Dim		Mer			25	Sam		
26	Sam		Lun			Jeu			26	Sam		Mar			Ven			26	Ven		Lun		Mer				26	Sam		Lun		Jeu			26	Dim		
27	Dim		Mar			Ven			27	Dim		Mer			Sam			27	Sam		Mar		Jeu				27	Dim		Mar		Ven			27	Lun		
28	Lun		Mer			Sam			28	Lun		Jeu			Dim			28	Dim		Mer		Ven				28	Lun		Mer		Sam			28	Mar		
29	Mar		Jeu			Dim			29	Mar		Ven			Sam			29	Lun		Jeu		Sam				29	Mar		Jeu		Dim			29	Mer		
30	Mer		Ven			Lun			30	Mer		Sam						30	Mar		Ven		Dim				30	Mer		Ven		Lun			30	Jeu		
31			Sam						31	Jeu		Dim						31	Mer				Lun				31			Sam		Mar			31			

Dimanches et jours fériés et fermetures centre	410h	1/2 Journée Soutenance, le reste du temps en entreprise
Fermeture IAE mais possible période en entreprise		Pour les stages : Périodes en entreprise possible

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](https://www.linkedin.com/school/iae-auvergne-school-of-management/)



@iae_clermont_auvergne



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE